
QUATRIÈME RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE 2022

PROCÈS-VERBAL

LE 8 DECEMBRE 2022

Participants

Jacinthe Brissette, représentante-citoyen, Lanoraie
Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité
René Darveau, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier
Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville
Marie-Ève Mondor, conseillère municipale, Lanoraie
Johanne Perreault, représentante-citoyen, Berthierville
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray
Denise Trudel, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

Luc Turcotte, directeur général, Dépôt Rive-Nord
Sébastien Houle, Dépôt Rive-Nord
Colette Schwartz, consultante, secrétaire

Absent

Pierre Guilbault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette
Maurice Marchand, conseiller municipal, Saint-Thomas
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion et mot du président

Monsieur Corriveau remercie les membres du comité et Dépôt Rive-Nord pour leur ouverture et leur contribution au bon fonctionnement du comité. Il souligne que la tenue de la Cop22 sur la réduction des gaz à effet de serre et la COP 15 sur la biodiversité l'ont amené à réfléchir sur la contribution de l'entreprise à l'amélioration de ces deux enjeux.

L'aménagement du milieu humide proposé par le comité et réalisé par DRN a contribué à l'amélioration de la biodiversité sur le territoire.

Plusieurs actions ont aussi été entreprises par DRN pour réduire l'émission des biogaz.

- En 1999, DRN a aménagé le système de captage des biogaz qui a eu un effet positif important sur la réduction des émissions.
- Quelques années plus tard, l'entreprise a construit une centrale de cogénération. Le biogaz a alors été utilisé pour produire de l'électricité.
- Depuis, DRN demeure à l'affût des améliorations technologiques pour réduire encore davantage l'émission de biogaz dans l'atmosphère.

Il est intéressant de constater que la rentabilité économique et la réduction des émissions sont très souvent liées, ce qui encourage l'amélioration. De plus, DRN a permis au comité de suivre et de

comprendre les changements technologiques apportés. Cette ouverture est très appréciée et contribue grandement au bon fonctionnement du comité. À titre de président, il tient à l'en remercier.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion et mot du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion de septembre 2022
4. Suivi au tableau des recommandations et des actions :
5. Rapport de DRN concernant ses activités
6. Questions et varia
 - Le point sur le captage des biogaz
 - Date des prochaines rencontres
7. Souper de Noël
8. Fin de la rencontre

Un ajout a été apporté à l'ordre du jour. On propose que DRN fasse le point sur le captage du biogaz. Cette proposition constitue une demande d'action. Le rapport détaillé sera présenté à la rencontre de mars 2023. L'ordre du jour a été adopté. Il est proposé par Jacinthe Brissette et appuyé par Robert Pufahl.

3. Adoption du compte rendu de la rencontre de juin 2022

Le compte rendu a été adopté sans modification par René Darveau et appuyé par Jacinthe Brissette.

4. Suivi au tableau des recommandations et des actions

- Aucune recommandation n'est en attente de réalisation. Une action a été ajoutée, soit le rapport sur le captage des biogaz.

Aucune plainte d'odeur n'a été reçue au MELCC depuis la dernière rencontre au mois de septembre.

Un rapport des signalements d'odeur est présenté par M. Turcotte : *Bilan de la situation relativement aux odeurs*. En résumé :

- Six (6) signalements ont été enregistrés par DRN;
- Quatre (4) signalements proviennent de citoyens de Sainte-Geneviève-de-Berthier, un (1) d'un citoyen de Saint-Thomas et le dernier d'un citoyen de Lanoraie;
- DRN a mis en place une mesure importante pour réduire les odeurs. Il faut préciser que les odeurs proviennent principalement du traitement des matières organiques reçues de Montréal. DRN a mis en place des mesures pour que ces matières soient envoyées et traitées dans d'autres lieux de traitement jusqu'à la fin de son contrat avec la Ville. Cette mesure est en place depuis une semaine. L'impact sur les odeurs devrait se faire sentir très bientôt.
- Le prochain défi est l'amélioration du captage du biogaz sur la zone active d'enfouissement quotidien.

5. Rapport de DRN concernant ses activités depuis la dernière rencontre

5.1 Excavation

Les travaux d'excavation se terminent le 9 décembre pour reprendre au printemps prochain. Cet arrêt réduira le nombre d'employés au LET.

5.2 Odeurs

Comme il a été dit ci-dessus, DRN travaille à l'amélioration du captage du biogaz sur la zone active d'enfouissement.

5.3 Autres

DRN a fait une demande à Énergir pour avoir accès au gaz naturel en remplacement du gaz propane qui est actuellement utilisé, notamment pour chauffer l'eau dans les bassins de traitement. Énergir a commencé à faire les études nécessaires à la réalisation de ce projet. La construction devrait commencer au printemps pour se terminer à l'automne prochain. Ce remplacement devrait avoir un impact positif sur les émissions de CO₂ pour deux raisons. D'une part, le propane est transporté par camions de l'Ontario. D'autre part, l'utilisation du gaz naturel émet moins de CO₂ que le gaz propane.

6. Questions et varia

6.1 Prochaine rencontre

Les dates des rencontres de 2023 sont les suivantes :

- 23 mars
- 15 juin
- 14 septembre
- 7 décembre

7 Fin de la rencontre

La fin de la rencontre est proposée par Robert Pufahl et appuyée par René Darveau. Levée de l'assemblée. Souper de Noël.

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire